

Annexe : les programmes détaillés

DEMAIN POUR RAMBOUILLET...

Budget : Faire face

1. Les élus locaux n'ont pas la maîtrise totale des ressources budgétaires, la loi de décentralisation doit par ailleurs transférer aux communes des responsabilités nouvelles sans pour autant préciser le niveau de transfert des ressources financières correspondantes.
2. La ville a presque atteint sa limite de capacité d'emprunts, ce qui devrait conduire à ne plus emprunter que dans la mesure où cette capacité se reconstituera ; cependant le niveau d'investissement, reprendra progressivement.
3. Ceci délimite le cadre étroit dans lequel la future gestion devra s'exercer, ce qui obligera à une continuité prudente en matière d'exécution budgétaire, au moins au cours de la première année de la mandature, en attendant que choix et priorités se précisent.
4. Cette gestion rigoureuse et sans complaisance, avec une information permanente des administrés, sera notre règle de conduite si nous ne voulons pas accroître la charge fiscale globale de la commune. Aussi faudra-t-il privilégier toutes les possibilités de ressources nouvelles autres que fiscales.

Culture et Loisirs : Une autre idée de la Ville

LA VIE ASSOCIATIVE

Les nombreuses associations ramboillaises doivent participer activement à l'animation de notre ville. Pour le leur permettre une maison des associations sera mise à leur disposition, sans ingérence de la municipalité dans leur fonctionnement ; Cette maison comprendra :

LES LOISIRS

- La fête du muguet sera maintenue et son organisation revue avec le comité des fêtes.
- Rambouillet, cité équestre, doit retrouver sa fête du cheval.
- La renommée de Rambouillet, cité présidentielle, permet raisonnablement d'envisager la création d'un festival des Arts.
- Les jeunes doivent pouvoir s'exprimer : une commission extra-municipale « Loisirs Jeunes » sera créée.

LES SPORTS

La maison des associations sera également ouverte aux clubs sportifs.
Le complexe sportif sera réaménagé et complété (athlétisme, sports d'équipe et de combat, squash...).

Faisons de notre Ville une cité harmonieuse

TRANSPORT

Il faut redonner à Rambouillet son unité par la création d'un réseau de transport urbain efficace et adapté. Un service de minibus sera créé. Il permettra de résoudre en partie les difficultés de circulation et de stationnement sans contraindre la municipalité à la construction de parcs de stationnement trop nombreux.

URBANISME

Une politique d'incitation à la sauvegarde et à la réhabilitation du vieux Rambouillet sera concrétisée, en concertation avec les ramboillais, par la création d'un périmètre de rénovation.

Sur un plan général, nous nous engageons à conserver à Rambouillet sa taille moyenne.

VOIERIE

La réfection de la voirie est un de nos soucis majeurs. Le coût en est très élevé. Seul un programme à long terme pourra résoudre les problèmes.

Depuis deux ans bientôt, la ville est engagée dans un choix de société dont les conséquences sont maintenant évidentes. Les Ramboillais, pour leur part, ont clairement montré qu'ils rejettent ce choix lors des canalisés assurés par 54 % des voix la victoire de Christine Boutin, candidate d'union de l'opposition nationale.

LA NOUVELLE OPPOSITION

Elle rassemble maintenant un large courant d'opinion conscient des nécessités impérieuses qui s'imposent à l'échelon local comme au niveau national.

Ce rassemblement se fait au sein de quelques principes essentiels qui doivent être à la base de toute notre action politique.

L'ESPRIT DE NOTRE ACTION

• DÉFENDRE LES LIBERTÉS :

personnelles, familiales, scolaires, associatives, locales.

Il faut défendre activement les libertés locales.

— Une information pluraliste claire et accessible à tous est le fondement des libertés locales, c'est un engagement essentiel de notre équipe.

• ÉCOUTER POUR CHOISIR :

Dans les difficultés actuelles faudra plus que jamais faire des choix justes restant dans le domaine du possible. La participation de tous sera indispensable pour aider les élus.

Des commissions extra-municipales spécialisées seront mises en place dans lesquelles travailleront les élus responsables des différents secteurs municipaux (école, finances, transport, etc...) et les administrés qui le désirent.

• DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ :

Le rôle de l'équipe municipale :

- ne pas se substituer mais assister aux initiatives individuelles et collectives des Ramboillais dans les structures de base et les moyens dont ils ont besoin pour agir librement,
- reconnaître le devoir de solidarité, maintenir et améliorer les acquis sociaux déjà réalisés.

LA GESTION : UN ACTE DE COURAGE FAIT DANS LA COMPÉTENCE

- Il faut avoir le courage de prendre l'avenir en privilégiant les efforts cohérents à long terme plutôt qu'un saupoudrage superficiel immédiat.
- Rambouillet n'est pas isolé, la gestion municipale est maintenant indissociable de l'action départementale qui est un critère de compétence déterminant.

Education : La liberté du choix

C'est d'abord défendre la liberté de l'enseignement dans un pluralisme objectif, en permettant à l'enseignement privé de fonctionner par l'application des Lois DEBRET et GUERMEUR, mais aussi en participant activement à l'amélioration du service public d'enseignement.

- Favoriser la construction d'un C.E.S. et d'un lycée d'Etat dans la région de Rambouillet afin de rapprocher l'enfant de son école.
- Mettre à disposition des élèves du lycée, des locaux d'études ou de loisirs surveillés pour leur assurer des conditions d'attentes correctes.
- Proposer la réforme des programmes du L.E.P. afin de faciliter l'insertion des jeunes à la vie professionnelle locale.
- Créer les classes primaires et maternelles dont la réalisation est impérative.
- Soutenir l'implantation du lycée privé.

Sécurité : Une ville sûre pour des citoyens libres

Pour assurer une sécurité plus efficace, nous demanderons au ministère de l'Intérieur, avec l'appui du Conseil Général, le renforcement des effectifs et du matériel de police.

Il convient d'étudier, dès maintenant, avec les pouvoirs publics la création d'un nouveau Commissariat de Police, mieux adapté aux besoins des ramboillais.

Les problèmes de sécurité et de protection des personnes — notamment les jeunes et les personnes isolées — et des biens, nous paraissent suffisamment importants pour qu'une commission extra-municipale d'étude des problèmes de sécurité soit rapidement mise en place. De même l'effectif des sapeurs pompiers devra être accru.

Soyons dynamiques pour le Commerce et l'Industrie

- Nous soutiendrons le commerce traditionnel de quartiers dans un souci d'équilibre avec les grandes surfaces existantes.
- Notre volonté est de faciliter l'implantation de P.M.I. et de P.M.E. compatible avec l'environnement. Nous créerons à cet effet une structure d'accueil pour aider dans leurs démarches administratives les entreprises intéressées.

Soyons généreux et solidaires

- Nous soutiendrons les programmes sociaux engagés par la précédente municipalité puisqu'ils répondent aux besoins des plus démunis. Un effort particulier sera fait en faveur des jeunes ménages.
- Pour les personnes âgées, nous étudierons en concertation avec les organismes sociaux la possibilité de créer un centre d'accueil. La maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, en relation avec les corps de santé, sera l'une de nos priorités.
- La garde des enfants non scolarisés sera réalisée dans un cadre décentralisé par quartier et adaptée aux besoins des familles.

... LA CHANCE

NOTRE PROGRAMME MUNICIPAL

1 FINANCES FISCALITE ADMINISTRATION

- Vérité et rigueur
- Impôts modérés
- Investir utilement

• Nous mettrons en œuvre tous les moyens possibles pour modérer l'évolution des impôts tout en valorisant la qualité du service public. Nous nous refusons à accentuer la baisse du pouvoir d'achat des Rambolains en cette période de récession.

• La loi sur la décentralisation, votée par la majorité au pouvoir, va augmenter environ de 12 % les charges des communes dès 1983. NOUS NOUS IMPOSERONS UNE GESTION RIGOREUSE, CLAIRE, COMPETENTE.

• Une politique de strict contrôle des dépenses sera mise en place avec un objectif de meilleur rapport qualité/prix. Priorité sera donnée aux économies d'énergie, à la rationalisation des bâtiments publics, à la lutte générale contre le gaspillage.

• Nos équipements collectifs et nos matériels, nos moyens techniques seront utilisés plus économiquement dans le cadre d'un district urbain ou d'un SIVOM élargi dont Rambouillet serait le pôle. En étant mieux gérés, nous diminuerons les prix de revient pour la collectivité.



• La relance de l'économie locale est l'un de nos objectifs prioritaires. Les entreprises et les commerçants Rambolains seront incités et aidés à reconquérir leur marché naturel, source d'animation et d'emploi.

• De nouvelles entreprises non polluantes et dans des secteurs d'avenir seront recherchées et démarchées systématiquement, créant de nouveaux emplois sur place pour des Rambolains et de nouvelles ressources pour la collectivité, donc moins d'impôts nouveaux.

• Les investissements seront sélectionnés en fonction des besoins prioritaires. Ils devront présenter le meilleur rapport coût/avantages pour la collectivité et utiliser au maximum les possibilités de subventions offertes.

2 URBANISME CADRE DE VIE

- Une ville animée et accessible
- Des quartiers agréables
- Des liaisons sûres et commodas pour tous

• Etablir en priorité un projet concerté, clair et précis, d'évolution de notre espace bâti et de son environnement, dans le cadre d'une véritable réflexion des Rambolains sur l'avenir de leur ville.

• Remanier dans une perspective de croissance mesurée et maîtrisée le plan d'occupation des sols (P.O.S.) pour redonner à Rambouillet son originalité et son unité et adapter notre ville aux impératifs d'une vie moderne et animée.

• Orienter la construction de maisons individuelles dans le tissu des quartiers existants pour parfaire leur unité, s'intégrer dans leurs équipements et dans un cadre de vie attractif.

• Réhabiliter les grands ensembles (Louvrière, Groussay, Bel-Air) pour lutter contre le bruit, améliorer le confort et l'isolation, y créer un cadre de vie plus attrayant.

• Engager dans le centre ville des opérations programmées de réhabilitation de l'habitat (O.P.A.H.) accessibles à tous, animer l'activité commerciale et culturelle (halle couverte, salles d'exposition polyvalentes, maison des associations).

• Améliorer les services de transport public pour une desserte accélérée adaptée à tous les quartiers en fonction des besoins des usagers (bus, bus, abribus, SNCF, scolaire).

• Réadapter le plan de circulation, les axes de stationnement, les accès à la ville et à la gare pour une plus grande fluidité du trafic et une meilleure sécurité des piétons et cyclistes (parking régional subventionné, parking centre ville, désencombrement des trottoirs, nouvel accès plus direct aux quais de la gare, mail piétonnier et cyclable vers la Clairière).

3 LA SOLIDARITE

- Une communauté harmonieuse et ouverte

POUR LES ANCIENS

• Nos anciens ont des droits après avoir fait, pendant si longtemps leur devoir.

• maintien à domicile des personnes âgées avec création d'un service de restauration à domicile.

• renforcement de l'aide ménagère et des soins à domicile.

• construction d'une nouvelle résidence en centre ville.

• création d'un système d'alarme téléphonique.

• meilleure accessibilité aux bâtiments administratifs.

POUR TOUS

• "La solidarité n'est rien d'autre que l'expression sociale de la Fraternité".

• aide aux chômeurs et dossiers d'aide médicale (en liaison avec la DDASS).

• aide aux familles en difficulté, aux personnes seules et en détresse, aux handicapés.

• aide pour les séjours en vacances (enfants + anciens).

• aide administrative (établissement des dossiers pour DDASS, Caisse de retraite, reconnaissance invalidité...).

• aide au logement en liaison avec la Commission municipale du logement.

• aide personnalisée pour E.G.F., chauffage.

• halles garderies.

POUR LES HANDICAPÉS

• "Les handicapés ne doivent pas être des "assistés" mais des citoyens actifs".

• intégration à la vie communautaire.

4 L'EMPLOI

- Reconquête du marché local
- De nouvelles entreprises pour les Rambolains

• choix prioritaires des entreprises locales pour les travaux locaux.



Vu le candidat

MIEUX GÉRER NOTRE VILLE AVEC GÉRARD LARCHER

NOTRE PROGRAMME MUNICIPAL

5 L'EDUCATION

- L'éducation c'est d'abord l'enfant
- Liberté de choisir

• lutte contre les fléaux sociaux (violence, drogue, alcool) grâce à une diminution des effectifs très élevés de la cité scolaire et grâce à la vigilance active du maire ;

• séparation entre le collège du Rondeau et les lycées ;

• construction d'un troisième collège à la Clairière, envisagée en fonction d'études sur les incidences financières et sur l'évolution démographique. Son intérêt serait, éventuellement, d'alléger le collège du Rondeau ;

• construction d'un groupe scolaire, rue Patenôtre ;

• poursuite du groupe scolaire de la Gommerie (classes primaires) ;

• formation professionnelle des jeunes de 16 à 20 ans (les créer dans les filières où il y a des possibilités d'emploi) ;

• face aux menaces graves pesant sur l'enseignement libre, application du principe républicain de



l'égalité pour l'enfant. La participation de la ville pour l'Ecole Sainte-Thérèse correspondra au coût d'un enfant dans le public ;

• en cas d'abrogation des lois Debré-Guermeur, la Municipalité se substituerait à la défaillance de l'Etat. Elle garantirait un éventuel emprunt (pour une période de 6 ans) ;

• amélioration de la protection des enfants aux sorties des écoles ;

• développement du sport dans les classes primaires grâce aux moniteurs municipaux, ainsi que des classes de nature et de neige ;

• amélioration de l'encadrement "cantine" et de la qualité des repas (nécessité d'un diététicien) ;

• création d'une garderie centrale.

6 JEUNESSE SPORT CULTURE

- Le sport et la culture pour tous
- Pour une jeunesse motivée

CULTURE

• création d'une maison des associations ;

• rénovation de la salle Patenôtre ;

• développement de la bibliothèque municipale ;

• utilisation de l'éventuel marché couvert polyvalent pour des manifestations culturelles ;

• création d'une "Semaine Culturelle" et mise en valeur de l'histoire de Rambouillet ;

• mise en valeur du tourisme, aujourd'hui inexistant ;

• par la création d'un musée régional et local ;

• par une action pour obtenir une ouverture du parc du château plus large, connue et programmée à l'avance ;

• par la réhabilitation du centre ville.

• rénovation de la fête du Muguet.

SPORT

• encouragement de la pratique des sports pour la jeunesse ;

• "Semaine Rambolaine des sports" ;

• action pour l'implantation permanente de fédérations sportives (Fédération française de Football, Sports équestres...) ;

• mise en place de rencontres sportives de niveau national ou international ;

• extension des gymnases de la Louvière et du Racine (avec spécialisation en gymnastique et salles d'entraînement pour les sports collectifs) ;

• réfection de la piste autour du terrain de rugby et extension du stade du Vieux Moulin (un hectare) ;

• poursuite de l'équipement de la ville en courts de tennis ;

• ouverture maximum de la piscine pendant les vacances scolaires.

7 LA SECURITE

- Condition de la vraie liberté

• collaboration étroite entre la municipalité et les services de la police pour établir un plan de prévention et de répression de toutes les formes de délinquance ;

• développement de la prévention active par l'amélioration de l'habitat, l'animation, l'éducation civique ;

• lutte déterminée contre les fléaux sociaux (chômage, drogue, alcool) ;

• mise en place progressive de 1 flottage des quartiers et en particulier à la Clairière et la Louvière.



8 DEMOCRATIE LOCALE

- Savoir faire
- Savoir écouter
- Faire savoir

• La démocratie locale est avant tout une communication, laquelle réclame une disponibilité des élus.

• Rapport de confiance entre élus et citoyens. Pour cela des commissions extra-municipales, avec rôle consultatif, rassemblement des élus, des personnalités, des représentants d'associations et permettront

de donner un avis sur un projet dès sa conception.

• Création d'un Bulletin Municipal, l'organisation régulière de "tables rondes" sur certains problèmes, afin de compléter cette nécessaire information.

• Création d'un poste d'adjoint aux associations respectant leur indépendance et d'un "Conseil des Associations" regroupant élus et responsables d'associations.

• Etudes des nouveaux circuits de l'information : vidéo, radios locales, télématique.

• "Boîte à idées" en mairie pour que chacun puisse, directement, faire part de ses suggestions.

• Action en faveur de la vie de quartier, échelon essentiel de la vie locale.

• Poursuite et renforcement des jumelages, qui permettront une meilleure compréhension entre les peuples.



MIEUX GÉRER NOTRE VILLE AVEC GÉRARD LARCHER

LES GRANDES LIGNES D'UN PROGRAMME EFFICACE ET REALISTE

• FINANCES

- Gel de la taxe d'habitation.
- Diminution de la taxe professionnelle des P.M.E.
- Ressources nouvelles :
 - ☐ Relance des activités commerciales, artisanales et industrielles avec priorité aux entreprises locales.
 - ☐ Elaboration d'un cahier des charges.

• EMPLOI

- Objectif 500 dans les six années à venir.
 - ☐ Par l'incitation à l'implantation de nouvelles unités industrielles et tertiaires.
 - ☐ Par la création de structures visant à promouvoir la formation des jeunes et le recyclage des adultes à la recherche d'un emploi.

CREATION d'une ECOLE HOTELIERE.

- ☐ CREATION d'un CENTRE D'ETUDES de LANGUES ETRANGERES.
- ☐ CREATION d'une UNIVERSITE INTER-AGES.

• LOGEMENT

- Favoriser l'accession à la propriété des familles habitant les H.L.M.
- Création de 100 logements par an avec accession à la propriété.

• SCOLAIRE

- Défense de la LIBERTE de l'ENSEIGNEMENT.
- Création d'un C.E.S. et de groupes scolaires selon les exigences démographiques.
- Aménagement et transformation de bâtiments préfabriqués existants.
- Développement de la formation professionnelle des jeunes, 16/20 ans.

• SECURITE

- Augmentation des effectifs du Centre de Secours (Pompiers).
- Construction d'un commissariat et accroissement des moyens de la Police Urbaine.
- Mise en place d'une antenne.

• SANITAIRE ET SOCIAL

- Amélioration des services hospitaliers.
- Incitation à la création d'une clinique privée.
- Création d'un établissement adapté et spécialisé dans l'accueil des personnes âgées, handicapées et invalides.
- Construction d'un centre de foyers individuels, fonctionnels et personnalisés accessibles à tous nos anciens.
- Création d'une équipe d'aides soignantes à domicile avec encadrement médical.
- Création et développement de "haltes garderies", notamment à proximité de la gare avec horaires aménagés.

• ASSOCIATIONS

- Mise à disposition gratuite de locaux communaux.
- Renforcement de l'indépendance des associations et incitation à l'animation de la vie de la cité.
- Participation des associations à certains travaux de commissions municipales.

• VOIRIE

- Révision du plan de circulation.
- Créations de parkings.
- Suppression progressive des parcmètres.
- Amélioration de l'éclairage public.
- Poursuite de l'étude et construction d'un parking d'intérêt régional.

• TRANSPORTS

- Amélioration des liaisons : le Patis - la Clairière - la Villeneuve - Rambouillet.
- Création de navettes, mini-cars avec utilisation prioritaire pour les personnes âgées et les handicapés.
- Piste cyclable de jonction : Rambouillet - la Clairière - Etang de la Tour.

• CADRE DE VIE • ENVIRONNEMENT

- Préservation et restauration des "Vieux quartiers" de Rambouillet.
- Développer le nombre des jardins ouvriers.
- Amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers de la Louvière, de la Clairière (secteur Intermarché), de Groussay etc...

• SPORTS • LOISIRS • CULTURE

- Encouragement des clubs sportifs et augmentation des moyens mis à leur disposition pour leur développement.
- Aménagement d'une base de plein air à vocation régionale.
- Création d'un complexe de loisirs (bowling - patinoire - bibliothèque - discothèque etc...) financé par des investisseurs privés, donc sans incidence sur le budget communal.
- Création d'un FESTIVAL MUSICAL.
- Foire régionale.
- Redonner à la Fête du Muguet son éclat d'antan.
- Développer le sport équestre en concertation avec la Société des Courses.
- Développement du Centre Aéré.
- Création d'un MUSEE REGIONAL.

Elections Municipales 6 et 13 Mars 1983

LISTE DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Parti Socialiste - Parti Communiste
Mouvement des Radicaux de Gauche - Divers Gauche

POUR UNE COMMUNE PLUS SOLIDAIRE
Pour une ACTION MUNICIPALE DYNAMIQUE et CONCERTÉE

Les Rambolitaines et les Rambolitains vont choisir une nouvelle équipe municipale pour les six prochaines années : il est important que ce choix se fasse dans la clarté. Le contenu précis du programme que nous mettrons en œuvre, avec vous et pour vous, y contribuera :

- **Par son réalisme :**
car élaboré par une équipe compétente, comprenant sept anciens élus alliant l'expérience et le dévouement à la collectivité ;
- **Par son ambition :**
car fondé sur la volonté de revitaliser notre Ville économiquement, culturellement, socialement ;
- **Par son caractère raisonnable :**
car nous sommes conscients des contraintes budgétaires de Rambouillet et des difficultés des familles modestes ou des chômeurs.

En 1981, les Français ont choisi majoritairement de voter pour François MITTERRAND et son programme en 110 propositions.

Beaucoup a été fait depuis, par exemple : la retraite à 60 ans, la 5^e semaine de congés payés, la réduction de la durée hebdomadaire de travail, la décélération du chômage, la formation professionnelle des jeunes, la décentralisation...

Pendant ce temps, l'opposition s'agite, cherche à effrayer les électeurs et à travestir la réalité avec excès, se pose en détenteur des libertés et de la République... et en même temps, confisque les nouveaux pouvoirs donnés aux collectivités territoriales. Aurait-elle oublié, par exemple, qu'elle aggrava considérablement le chômage (de 400 000 à 1 700 000 chômeurs en 7 ans), qu'elle réduisit les droits des travailleurs, qu'elle refusa la décentralisation pendant 23 ans, qu'elle institua des juridictions d'exception ?... Où sont donc ses propositions d'avenir ? Elles sont dans le retour au passé.

Beaucoup reste à faire bien sûr, mais quoi de plus normal pour un programme dont la réalisation est prévue étalée sur 5 ans ?

C'est à la fois dans ce nouveau cadre politique et dans cette durée que nous comptons inscrire notre action municipale.

Les trois axes essentiels d'intervention que nous avons choisis à Rambouillet sont :

- l'emploi et le développement économique,
- le logement, les transports,
- la démocratie locale et l'information.

POUR UNE COMMUNE PLUS SOLIDAIRE

AFFAIRES ÉCONOMIQUES - EMPLOI - TOURISME

— Favoriser le développement économique de Rambouillet dans le respect de son environnement (zone « Carrefour », par exemple).

— Exploiter les formations professionnelles locales et les aides en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises commerciales, industrielles et artisanales.

— Permettre ainsi aux Rambolitains de trouver plus d'emplois sur place.

— Mener une politique active de prospection et de valorisation de Rambouillet, Ville Présidentielle.

— Étudier l'implantation d'un Centre de Congrès, animation touristique et développement d'installations d'hébergement (hôtels, campings, gîtes...).

— Promouvoir la zone artisanale et commerciale le long de la RN 306 à la Villeneuve.

— Créer une Maison des Syndicats.

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE - LOGEMENT

— Mettre en œuvre, avec les Associations, les nécessaires solidarités, notamment au bénéfice des groupes sociaux frappés par la crise.

— Développer la crèche familiale.

— Soutenir et développer les haltes-garderies parentales.

— Informer largement en matière d'orthogénie, de planning familial, de droits du travail et de la famille, de législation sociale...

— Favoriser l'insertion sociale des personnes âgées et leur maintien à domicile, pour ceux qui le souhaitent, le plus longtemps possible, grâce à des services d'aide, de soins, de restauration...

— Intégrer les handicapés physiques et mentaux dans la vie active et la communauté. Aménager progressivement leur accès aux lieux publics, les voiries et trottoirs notamment.

— Priorité sera donnée à la construction et à la localisation géographique non discriminatoire de logements de qualité, locatifs ou en accession à la propriété aidée.

— Entreprendre la réhabilitation et la rénovation des habitations anciennes et faciliter l'accès aux logements pour les jeunes ou les jeunes ménages, les handicapés et les personnes âgées.

— Étudier des structures d'hébergement provisoire destinées à faire face à des situations de détresse familiale ou individuelle en se gardant de toute forme d'assistance permanente.

— Porter une attention particulière à la situation familiale et à la réinsertion professionnelle des chômeurs.

— Achever la rénovation et l'extension de l'Hôpital et en poursuivre l'humanisation.

ENFANCE - JEUNESSE - ÉDUCATION

— Aider l'École à devenir une « École de la Réussite ». Développer la coopération des parents, des élèves, des enseignants et des personnels non-enseignants.

— Les garderies pré et post-scolaires en maternelles seront améliorées. Un projet de création d'un service d'études du soir sera étudié. Les liaisons avec le service de santé scolaire seront renforcées.

— Les activités du Centre Aéré seront développées, de même que les Centres de Vacances de Saint-Chaffrey et des Epeaux. L'étude à long terme d'un Centre de Loisirs de l'Enfance et de la petite enfance sera lancée. L'Association « Éducation et Loisirs des Jeunes » et la M.J.C. seront notamment associées à toutes ces démarches.

— Poursuivre le développement des formations initiale, professionnelle, permanente des habitants et améliorer les conditions d'accueil et les moyens matériels. L'ouverture de l'école sur la vie rambolitaine, ses associations, ses entreprises, ses lieux de formation, etc... sera favorisée. Les « classes vertes », les « classes de neige », seront maintenues.

— Aider prioritairement les enfants en difficultés : classe d'adaptation, G.A.P.P. aides financières et ponctuelles, liaisons avec les animateurs de quartiers et les travailleurs sociaux...

— Les écoles nécessaires seront créées (quartier Saint-Hubert, Primaire Gomme-rie, Maternelle Dreyfus), avec le souci d'un plein emploi des installations existantes. Les démarches engagées pour la réalisation d'un 3^e collège seront poursui-

vies. La restauration et les transports scolaires seront améliorés.

— Développer le Centre de Formation des Jeunes et installer en centre ville le Centre d'Information et de Documentation

de la M.J.C. Augmentation des Camps d'Adolescents. Gratuité des loisirs et spectacles aux jeunes chômeurs. Ouverture des locaux « culturels » en tant que lieux de rencontre et de dialogue.

POUR UNE ACTION MUNICIPALE DYNAMIQUE ET CONCERTÉE

INFORMATION ET DÉMOCRATIE LOCALE

Rendre le pouvoir aux citoyens pour qu'ils prennent en main leurs propres affaires, suppose notamment, qu'ils soient parfaitement informés et associés aux décisions qui les concernent.

• L'information doit circuler pleinement :

— à l'intérieur de la Mairie ; les réunions du Conseil, leur ordre du jour, leurs comptes-rendus, seront largement popularisés.

— entre la Mairie, la Population et les Associations par des bulletins périodiques avec tribune libre, des panneaux d'affichage libre plus nombreux, des réunions décentralisées, par des commissions extra-municipales.

• Une étroite coordination entre les Commissions de l'information, des affaires économiques, de l'éducation, permettra d'offrir de meilleures conditions de formation au personnel communal, aux élus et aux responsables d'associations.

ACTIVITÉS CULTURELLES - SPORTS - LOISIRS - VIE ASSOCIATIVE

• Participer à la promotion de la culture pour tous sous toutes ses formes, ce qui constitue aussi un facteur de revitalisation économique. Effort particulier en faveur des jeunes et des adolescents. Transports, tarifs, structures d'accueil seront étudiés à cet effet.

• Encourager une animation de qualité, par le recrutement de personnel qualifié, et, en particulier, pour chaque quartier dépourvu d'animateur polyvalent ; par l'établissement de relations entre les différents partenaires des mondes de la culture, de l'éducation, de l'entreprise... Par la recherche, auprès du Ministère de la Culture, de financements appropriés et de conventions de développement culturel.

• Les activités physiques et sportives de loisirs et de compétitions seront développées :

— Par des équipements de proximité peu coûteux et des installations spécialisées répondant aux besoins les plus urgents des scolaires et des clubs.

— Extension du Racinay, couverture du bassin extérieur de la Piscine, extension et aménagement du stade du Vieux-Moulin, Halle des Sports de la Gommerie.

— Par une collaboration renforcée entre les associations sportives civiles et scolaires, et le soutien municipal correspondant (service des sports...).

— Par l'ouverture des installations en toutes périodes...

— Recherche d'une participation plus large des habitants à la vie associative. Aménagement, regroupement ou création de locaux de réunions et de rencontres (salle Patenôtre, petites salles municipales). Etude de la réalisation d'une Maison des Associations en centre-ville. La coopération inter-associations et la participation aux manifestations locales seront encouragées.

URBANISME - CADRE DE VIE - VOIRIE

— Définir une véritable politique de l'environnement et du cadre bâti et lutter contre la spéculation foncière ; contrôler la construction, préserver le domaine bâti existant... grâce :

— à l'affinement du P.O.S. ; à une meilleure observation du marché immobilier et à la constitution de réserves foncières ;

— Étudier les conditions d'implantation d'un espace piétonnier au centre-ville, liée à celle d'un plan de circulation ;

— Donner la priorité aux transports collectifs ; établir un partage de la voirie plus favorable aux piétons et aux deux roues ;

— Implanter des parkings en centre-ville et rendre le stationnement progressivement gratuit ;

— Établir de meilleures liaisons entre les quartiers ;

— Appuyer la création d'un parking d'intérêt régional à la gare ;

— Demander un nouvel aménagement du carrefour du Moulinet ;

— Entretenir régulièrement les bâtiments communaux et les voies ; maintenir la qualité des espaces verts ;

— Améliorer le ramassage d'objets encombrants ou recyclables ;

— Prendre en compte les données humaines et techniques du centre de secours et leur traitement ;

— Installer une mission locale de prévention destinée à renforcer la sécurité des habitants ;

— Participation améliorée des citoyens ou associations, des usagers ou exploitants, des personnels, aux décisions municipales (études d'impact, enquêtes publiques)...

PERSONNELS MUNICIPAUX

Une meilleure préparation des décisions doit s'accompagner d'une meilleure exécution de celles-ci. Par une revalorisation et une réorganisation du travail ; par une amélioration des conditions de travail (calendrier pour atteindre 35 heures, étude d'horaires aménagés, C.H.S.C.T...) ; par la mise en place d'une Commission paritaire locale ; par l'association et l'information permanentes des personnels ; par l'affirmation du droit syndical, du droit à une formation initiale et continue et à la progression de carrière ; par une politique de recrutement de qualité nous pouvons parvenir à améliorer le service public offert aux habitants.

PLAN D'URGENCE

Mise en place avec l'ensemble des parties concernées, dans le souci de faire face avec rapidité, efficacité et cohérence aux situations graves mettant en péril RAMBOUILLET et ses habitants (intempéries, explosions, catastrophe naturelle...)

FINANCES LOCALES

Les grandes options du programme en matière d'investissements guideront la définition du Budget. Les incidences financières des nouvelles réalisations seront intégrées à priori. Étalement dans le temps et besoins émanant des différentes commissions permettront au bureau municipal de déterminer les orientations et de proposer les choix budgétaires.

Une fiscalité raisonnable sera maintenue tenant compte du nécessaire équilibre entre les besoins de la collectivité, l'intérêt général de la Commune et les ressources financières des habitants. Une meilleure gestion des moyens existants (étude du recours à l'informatique) et la recherche systématique de sources variées de financement y contribueront.

Afin d'éviter d'aggraver excessivement la dette communale, les investissements prévus seront essentiellement consacrés aux secteurs prioritaires. Une utilisation rationnelle des installations actuelles sera poursuivie et une étude affinée des dépenses de fonctionnement des investissements présents ou à venir sera entreprise.

Confiante dans la majorité présidentielle, notre équipe est présente dans chaque quartier, ouverte à toutes les catégories socio-professionnelles, composée de personnes dévouées, compétentes et disponibles. Elle est donc à votre écoute. Elle est décidée à agir pleinement pour que notre Commune redevienne pour tous une Ville où il fait bon vivre, une Ville dynamique qui reprend son destin en mains.

DIMANCHE, ENGAGEZ RAMBOUILLET DANS LA BONNE VOIE.

VOTEZ et FAITES VOTER POUR LA LISTE DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Vu les Candidats,